Allemagne : l’expulsion d’un Afghan de 27 ans appelant à tuer des Juifs validée, son interdiction de retour de vingt ans annulée

17/11/2026 à 9h40

Le tribunal administratif de Düsseldorf a confirmé l’expulsion d’un Afghan de 27 ans vivant à Essen, qui diffusait sur les réseaux sociaux des appels islamistes à la violence, notamment contre les Juifs. La décision, rendue le 13 novembre et annoncée le 16, rejette son recours urgent contre la mesure et la menace d’éloignement vers l’Afghanistan.

Les juges retiennent la diffusion de contenus salafistes et djihadistes, la promotion du califat ainsi que des appels à tuer des Juifs. Ils estiment que ces publications présentent un danger justifiant l’expulsion.

L’interdiction de retour de vingt ans écartée

Le tribunal a cependant annulé l’interdiction d’entrée et de séjour de vingt ans. La disposition invoquée pour cette durée vise notamment des actes terroristes ou des crimes internationaux : les seules publications retenues dans ce dossier ne suffisent pas à l’appliquer.

Les restrictions d’utilisation des réseaux sociaux sont largement confirmées, mais WhatsApp doit rester accessible pour permettre les échanges avec la famille en Afghanistan. Un recours devant la juridiction administrative supérieure de

Münster reste possible. La décision judiciaire ne signifie pas qu’un éloignement a déjà eu lieu.

TP Presseagentur – décision du tribunal administratif de Düsseldorf, 27 L 2712/26 – 16/11/2026

Recht und Politik – 16/11/2026